

17H15

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation Urgente

Titre : Y a-t-il un pilote dans l'avion tl

Initiant-e(-s) : Johan PAIN

Le 1^{er} octobre 2024, je déposais déjà une interpellation urgente concernant la situation aux tl avec la dégradation de l'offre des prestations aux usagers-ères du fait de nombreuses suppressions de véhicules horaires sur l'ensemble du réseau. A l'époque, l'entreprise justifiait prioritairement cette situation du fait de problèmes de sous-effectifs et d'absentéisme dans le personnel. Presque une année après, rien n'a changé, bien au contraire.

Les ruptures de lignes et les cadences « folkloriques » continuent à pénaliser les lausannois-es dans leurs déplacements. La raison, cette fois-ci, serait une indisponibilité de véhicules (trolleybus) de grande capacité suite à des pannes et des problèmes de maintenance. Cela devrait durer de long mois.

Hier, c'était le manque de personnel de conduite et aujourd'hui c'est un manque de véhicules ! Demain, cela sera quoi ? Les conductrices et conducteurs sont aussi victimes de cette situation avec leur planning « chamboulé ».

Il faut que le Canton, les communes et les politiques réagissent rapidement.

Au-delà du manque de personnel et des problèmes avec la véhicule, ce sont également les conditions de travail qui se dégradent année après année qui affectent la qualité des prestations. Alors en pleine négociation de la CCT avec les syndicats, les tl affirment vouloir améliorer les conditions de travail mais ne sont pas prêt à mettre 1 centime supplémentaire au budget ! Les investissements pour développer le réseau sont louables, mais pas si les conditions de travail ne suivent pas et si les prestations à la population se dégradent.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

La Municipalité de Lausanne a-t-elle été informée par les tl de cette situation ?

Combien de véhicules et horaires sont supprimés par jour en moyenne ?

Quelles sont les solutions envisagées par les tl ?

La Municipalité a-t-elle l'intention d'intervenir auprès du CA afin de défendre l'urgence d'investir de l'argent dans les conditions de travail, et ainsi assurer la qualité des prestations ?

La Municipalité a-t-elle l'intention d'intervenir sur le sujet auprès du Conseil d'administration des tl et de proposer un audit sur la gestion de l'entreprise ?

Lausanne, le 04.011.2025

Johan Pain